

**Première Conférence sur la Lute contre la prolifération
et la circulation illicite des armes légères en Cote d'Ivoire**

Allocution de Monsieur Abdoulaye Mar DIEYE, Représentant Résident du PNUD

*A l'Ouverture de la conférence,
Grand Bassam, Cote d'Ivoire, 17 mai 2005.*

*Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies,
Monsieur le Maire, Excellences, Mesdames et Messieurs,*

Permettez-moi tout d'abord, d'exprimer à Son Excellence Monsieur le Président de la République, toute notre gratitude, pour avoir bien voulu accepter de parrainer et d'ouvrir la Première Conférence sur les Armes Légères, ici en Cote d'Ivoire.

Monsieur le Président en imprimant votre sceau sur cette cérémonie relative au contrôle de la prolifération des armes légères, vous donnez le signal qu'il s'agit là d'une question d'importance capitale ; et je puis vous assurer que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) se fera l'écho et l'instrument de traduction rapidement opérationnelle des orientations et recommandations de cette Conférence, qui sera tout à l'heure, instruite pas vous-même.

Monsieur le Premier Ministre, Je voudrais, au nom du PNUD, vous remercier vivement, de nous avoir associés à la présente initiative qui s'inscrit dans le processus de pacification du pays et de reconstruction nationale. Mon institution et moi-même seront aux cotés du Gouvernement pour la mise en oeuvre effective du programme qui résultera de nos travaux.

Merci Monsieur le Maire pour l'accueil dans votre ville et les facilités accordées à cette conférence. Votre ville nous a habitués à des faits héroïques. L'on se souvient encore de l'assaut de la prison civile par les femmes de Grand Bassam, pour nous restituer notre dignité d'Homme. Puisse aujourd'hui ce même esprit nous guider dans notre combat de libération d'une prison encore plus pernicieuse, je veux dire la prolifération des armes légères.

Monsieur le Représentant Spécial, je suis tenté de dire, comme les romains, *ubi maior, minor cessat*, mais je suis convaincu que vous n'objecterez pas que je partage mes perspectives sur les thèmes qui seront discutés au cours de la Conférence, d'autant qu'elles s'inscrivent parfaitement dans la dynamique que vous avez imprimée à l'ONUCI, depuis votre arrivée, dynamique fondée sur la mise en application du triptyque, Paix, Développement et Démocratie comme stratégie de sortie de crise et de relance de la croissance économique et du développement durable.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Avec la signature, samedi dernier, du PNDRR et de son chronogramme, s'ouvre devant nous tout un chantier pour taire à jamais les armes et creuser les sillons pour mieux cultiver la paix, le développement et la démocratie.

Mais il y'a un chantier parallèle que nous devons immédiatement ouvrir, celui du contrôle, de la maîtrise voire de l'élimination des armes légères et de petit calibre qui prolifèrent dans notre sous région et dans le pays.

Armes légères certes, mais lourdes menaces !

Lourdes menaces sur la sécurité humaine, quand on sait que, à travers le monde, 1 300 personnes sont tuées chaque jour, par ces armes conventionnelles, soit une victime par minute ! et que la prolifération des armes accroît la violence domestique, dont sont souvent victimes les femmes et les jeunes filles.

Lourdes menaces qui posent une hypothèque sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, quand on sait qu'en moyenne plus de 22 milliards de dollars sont dépensés, chaque année, par les pays en développement, pour l'acquisition d'armes légères, alors qu'avec 10 milliards de dollars, par an, l'on pourrait atteindre les objectifs de réalisation de l'éducation primaire universelle et qu'avec 12 milliards de dollars, par an, l'on pourrait réaliser l'objectif de réduction de la mortalité maternelle et infantile.

Lourdes menaces sur la démocratie et la paix, quand on sait que plus de 650 millions d'armes légères en circulation dans le monde, dont 30 millions en Afrique Subsaharienne, et 10 millions en Afrique de l'Ouest, par leur létalité exceptionnelle, ont la propension de transformer les nécessaires débats d'idées et les tensions et incidents mineurs entre groupes, en luttes armées et en massacres, et les sociétés paisibles en champs de batailles.

Mesdames, Messieurs,

Les armes tirent ! La balle est donc dans notre camp. Nous devons et pouvons la saisir pour qu'elle perde de sa létalité. Il nous faut pour cela une stratégie multiforme.

Tout d'abord, sur le plan international, et au niveau de l'offre, il faut déjà que l'on cesse de violer les multiples accords et protocoles, signés pour contrôler la prolifération d'armes à feu illégales. Cinq grands pays représentent, ensemble, 88% des exportations d'armes conventionnelles au monde. L'offre oligopolistique est donc bien cernée. Une haute décision de la Communauté internationale, déclarant la prolifération des armes légères comme violation des Droits de l'Homme aurait donc une pression traçable et très significative sur l'offre d'armes. Je voudrais suggérer, que notre Conférence recommande à tous les pays qui ne l'ont déjà fait, de rejoindre les 15 pays qui ont fait une déclaration de soutien pour la création d'un Traité international sur le commerce des armes, comme mécanisme obligatoire pour contrôler le transfert international des armes. Un tel Traité, qui devrait voir le jour avant la prochaine Conférence des Nations Unies sur les armes, à New York, en 2006, devrait aussi être un instrument pour traquer et sévir les courtiers de la mort, que sont les trafiquants d'armes.

En second lieu, et s'agissant de notre sous région, vu la dimension régionale des conflits qui s'y développent, il faudra trouver des mécanismes de gestion de la porosité des frontières en ce qui concerne la circulation des armes légères. A cet effet, la CEDEAO dispose d'instruments uniques et novateurs que sont le Moratoire sur les armes légères et le Programme de Contrôle des Armes légères et de Petit Calibre (ECOSAP). Je suggérerais que notre Conférence fasse appel aux Etats membres de la CEDEAO pour la mise en oeuvre effective du Moratoire et aux partenaires extérieures, d'apporter leur concours financiers à ECOSAP.

Tout naturellement, et c'est mon troisième point, s'il est vrai, comme disait l'économiste Jean Baptiste Say, que l'offre crée la demande, il me semble que la demande peut bien être régulée et jugulée pour éviter toute situation pernicieuse. D'où donc l'impérieuse nécessité, au niveau des pays, de mettre tout en oeuvre pour canaliser voir assécher le flux entrant et circulant des armes légères. Le PNUD s'inscrit dans cette dynamique. Mandaté par la Déclaration des Nations Unies sur les Armes légères, le PNUD, avec l'appui de son Bureau de Prévention des Crises, s'investit à développer les capacités nationales pour la collecte et la destruction des armes légères, la réforme du secteur de sécurité, le renforcement de la législation nationale en matière de contrôle des armes, le soutien à travers la société civile à des campagnes de sensibilisation de masse, la prise en compte de la dimension genre dans la lutte contre la prolifération des armes légères, la création d'activités génératrices de revenus licites pour réduire la demande d'armes illicites et la tentation de s'adonner à leur trafic.

Telles sont, *Excellences, Mesdames, Messieurs*, les quelques réflexions que je voudrais partager avec vous.

Je souhaite pleins succès à nos travaux. Je vous remercie.